

Bachelier en domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

OM142 SANITAIRE			
Ancien Code	TEOM1B42OM	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CIDO1420		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Franck LEBLANC (leblancf@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de renforcer et d'étendre les compétences en sanitaire, chauffage, PEC et solaire de tout bon technicien, responsable des techniques spéciales dans le bâtiment.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.5 Présenter des prototypes de solution et d'application techniques

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.1 Elaborer une méthodologie de travail
- 2.2 Planifier les activités
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 5 **Collaborer à l'analyse et à la mise en oeuvre d'un système automatisé d'un bâtiment et de son environnement**

- 5.4 Assurer la maintenance, le suivi et l'adaptation des choix technologiques implémentés

Compétence 6 **Collaborer à l'analyse et à la mise en oeuvre d'un système énergétique d'un bâtiment**

- 6.2 Assurer la mise en oeuvre et le suivi des mesures d'amélioration définies dans un audit énergétique pour les techniques spéciales
- 6.3 Suite à une analyse des besoins énergétiques, proposer des solutions technologiques et matérielles adéquates tout en respectant l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de:

- identifier les caractéristiques principales d'une installation sanitaire, chauffage et solaire
- la dimensionner
- la contrôler
- l'implanter
- Calculer et dimensionner une implantation sanitaire d'après un plan d'une habitation neuve ou existante
- établir un cahier des charges et un dossier technique
- la deviser (chiffrer)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEOM1B42OMA Sanitaire

36 h / 3 C

Contenu

Chapitre 1: Le PVC
 Chapitre 2: Le polyéthylène
 Chapitre 3: Réseaux d'évacuation
 Chapitre 4: La production d'eau chaude sanitaire
 Chapitre 5: Les appareils de production d'eau chaude
 Chapitre 6: L'eau chaude par accumulation
 Chapitre 7: Les appareils sanitaires
 Chapitre 8: La robinetterie
 Chapitre 9: Les disconnecteurs
 Chapitre 10: La récupération d'eau de pluie
 Chapitre 11: Dessin technique
 Chapitre 12: La pose des canalisations
 Chapitre 13: Le solaire

Démarches d'apprentissage

La théorie est présentée sur base d'un syllabus.

De nombreux exercices et travaux personnels seront demandés ainsi que plusieurs évaluations écrites

Le professeur intervient pour guider et aider individuellement l'étudiant durant toute la pratique.

Le professeur examinera et commentera régulièrement les travaux et évaluations

Dispositifs d'aide à la réussite

Pas de dispositif particulier

Sources et références

Voir sur le net, sites professionnels.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

La théorie est présentée sur base d'un syllabus.

De nombreux exercices et travaux personnels seront demandés ainsi que plusieurs évaluations écrites

Le professeur intervient pour guider et aider individuellement l'étudiant durant toute la pratique.

Le professeur examinera et commentera régulièrement les travaux et évaluations

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour le Q2, les points seront attribués de manière suivante :

Exm : 80 % avec :

- 10% dessin
- 10% sanitaire
- 20% solaire
- 40% travail de fin d'apprentissage

Evc : 20% Présences et construction du projet.

Les principes d'évaluation ci-dessus visent à permettre aux étudiant·es de mesurer rapidement leur niveau d'acquisition des compétences attendues.

La note finale sera la moyenne géométrique des différents items évalués, en tenant compte de la pondération sauf pour le Q3

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	20		
Période d'évaluation			Exm	80	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. La demande devra être faite par l'étudiant au plus tard le 30 septembre 2025.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).